

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) leà Département :Ville :

Adresse :CP Ville

Tél.Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° Délivrée le par

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant - ne pas vendre d'arme même factice - avoir pris connaissance du règlement ci-joint
- non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

INTERIEUR : Ci-joint règlement de 12 € (1 table) et 8 € supplémentaires / table en plus

Règlement par : chèque ou espèces (rayer la mention inutile)

Attestation remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Toute personne pratiquant le recel ou commettant des infractions assimilées ou voisines de celui-ci, violant les dispositions réglementant la vente ou l'échange de certains objets mobiliers est passible des sanctions prévues aux articles 321-1 à 321-8, R.633-1 à R.633-5 et R535-3 à 535-7 du nouveau code pénale

Tout professionnel participant à un marché aux puces les dimanches et jours fériés, en infraction aux dispositions des articles 411.a, 41.b, 105.a et suivants du Code Local des Professions (loi du 26 juillet 1900) et des arrêtés préfectoraux pris en application dudit Code est passible des sanctions prévues en son article 146.a

Toute personne se livrant au travail clandestin ou ayant recours sciemment aux services d'un travailleur clandestin est passible des sanctions prévues aux articles L..362-3 à L.362-6 du Code du Travail

Imprimé par l'association. Ne jetez pas sur la voie publique.

BOURSE AUX VÊTEMENTS --- DIMANCHE 07 JUIN 2026

organisateur : GYM UNION DE BLOTZHEIM

BLOTZHEIM : PALAIS BEAUBOURG , 43 av Nathan Katz

- Seuls les dossiers complets sont enregistrés (fiche d'inscription + paiement)
- Installation de 16h à 18h le samedi 06 JUIN 2026 / Si places encore disponibles le dimanche 07 JUIN 2025 de 08h00 à 09h00
- A l'interieur : jusqu'à 100 emplacements choisis dans l'ordre d'arrivée. Les voitures devront être garées sur le parking après déchargement et non dans la zone devant l'entrée
- A l'Interieur : 1 table de 1,8m = 12 euros et 8 euros la table supplémentaire
- Le règlement se fait par chèque à l'ordre de "GYM UNION BLOTZHEIM" ou en espèces
- Les emplacements seront rendus vides et propres, l'association se réserve le droit de facturer le nettoyage
- L'association organisatrice ne peut pas être responsable en cas de vol, casse ou perte de matériel entreposé la veille
- Nous refusons tous les stands de boisson ou de restauration
- Boissons sur place proposées par l'association organisatrice
- L'organisateur se réserve le droit de retirer des articles dangereux (armes...) ou alimentaires
- Les animaux devront être tenus en laisse
- Obligation de respecter les consignes sanitaires en vigueur lors du marché
- Les secours doivent pouvoir circuler librement en dehors des emplacements réservés